

ASSOCIATION POUR LE SERVICE OFFICIEL DES CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE

Le Mouret, le 15 octobre 2021

Aux délégué/e/s des communes
membres de l'Association pour le service
officiel des curatelles de la Haute-Sarine

Mesdames et Messieurs les Délégué/e/s,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine Assemblée ordinaire des délégués de l'Association pour le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine comme suit :

Assemblée ordinaire des délégués

11 novembre 2021 à 19.30 heures
à l'Administration communale de Le Mouret

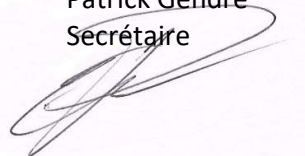
Ordre du jour

1. Salutations
2. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire « résiduelle » du 20 avril 2021 et de l'assemblée constitutive du 8 juillet 2021
3. Budget 2022
4. Approbation du Règlement du personnel
5. Nomination de la commission financière
6. Informations
7. Clôture et divers

La situation sanitaire actuelle permet l'organisation de cette assemblée sans pass sanitaire. Les mesures usuelles seront toutefois appliquées (port du masque, respect des distances, mesures d'hygiène).

Au plaisir de vous rencontrer prochainement, nous vous présentons, Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Délégués, nos cordiales salutations.

Patrick Gendre
Secrétaire



Nicolas Lauper
Président



Annexes : - procès-verbal de l'assemblée ordinaire « résiduelle » du 20 avril 2021
- procès-verbal de l'assemblée constitutive du 8 juillet 2021
- budget 2022
- règlement du personnel